Communauté de Communes
Villandraut

Compte rendu 3ème réunion de travail sur la réforme des rythmes scolaires

Ecole de Noaillan - Mercredi 22 janvier 2014 - Mairie de Noaillan

Présents :

- Elus : Mmes et Mrs HARRIBEY, AUROUX, CHEVILLOT, VIDAL
- Techniciens : Mme DUDON, Mr MONCOURT
- Enseignants/représentants école : Mme SENTHILES
- Associations : Mmes CAPS, GRENECHE, BERTO (Ami-Mots), Mme ANQUETIL (Poterie Lucile et David)
- Parents d'élèves et citoyens : Mmes et Mrs GUIGNARD, CASABAN, MINET, BEY, CLABAUD, GILLON, BOYER, COISCAULT, CATTIAUX. Excusée : Mme GIRARD

Madame Sophie CHEVILLOT, conseillère municipale déléguée à l'école et à la vie scolaire, préside la séance.

Ordre du jour :

- Proposition d'organisation des TAPS sur l'année scolaire, inscriptions
- Encadrement : logistique des temps de transition, inter-cycles
- Finalisation du choix des intervenants
- Livret de présentation aux familles

.....

1.1 Proposition de calendrier TAPS :

Une proposition de calendrier TAPS est présenté. Il reprend l'ensemble des activités proposées par les groupes de travail lors de la réunion précédente, et est valable pour un cycle (entre deux périodes de vacances scolaires), soit entre 6 et 10 semaines.

Les activités proposées feraient l'objet d'un nouveau planning à chaque cycle, afin de permettre à l'ensemble des élèves de bénéficier de chaque activité au cours de l'année. De même, l'organisation par cycle permettrait de dresser un bilan qualitatif et adapter ainsi les activités en fonction de l'intérêt des enfants.

La proposition de planning telle qu'établie autorise des groupes de 16 enfants environ, ce qui dépasse les demandes de la plupart des intervenants d'animer des activités avec des groupes de 10 à 12 enfants.

M. GUIGNARD propose que soient intégrées quotidiennement deux activités « tampon » qui permettraient d'accueillir des groupes plus élevés et dans le même temps soulager les autres groupes en les maintenant à une dizaine d'enfants. La proposition de planning sera réétudiée afin d'intégrer deux nouvelles activités journalières.

Mme CATTIAUX propose une nouvelle idée : une chorale, qui pourrait par ailleurs constituer l'une des activités de groupe plus important.

Siège social
Hôtel de ville
33730 Villandraut

Contact
tel. : 05 56 25 85 55
fax : 05 56 25 85 56

Site
www.cc-villandraut.fr
accueil@cc-villandraut.fr

Le planning permet de mettre en évidence les besoins en intervenants extérieurs. Sur l'ensemble des activités proposées, la moitié d'entre elles nécessiteraient l'intervention de prestataires extérieurs. Les autres activités seraient gérées directement par la commune par le biais des personnels communaux ou des animateurs des centres de loisirs.
Parmi les intervenants, peuvent être identifiés :

- Association *Les Argonautes* : danse et éveil corporel
- Association *Steelpan music* : ateliers musicaux et percussion
- Association *Compagnons comédiens* : Ateliers à histoire
- Poterie Lucile et David : atelier tour
- Mme GIRARD : gymnastique, baby sport
- USSGETOM, Gendarmes, Pompiers : ateliers éco-citoyens
- Parents, club du troisième âge : ateliers lien social

Mme DUDON informe qu'à ce jour, des contacts sont établis avec d'autres intervenants potentiels pour animer les autres ateliers, et des propositions demeurent à étudier.

M. GILLON informe qu'il est entré en contact avec avec M. et Mme BOUCHET (bergerie La Mole). Ils ne peuvent pas recevoir de groupes d'enfants, mais une association est en cours de création pour animer des ateliers autour du travail de la laine feutrée et de la bergerie.

Concernant la gestion quotidienne des ateliers, il est posé la question de l'intervention de bénévoles. Mme DUDON précise qu'il est nécessaire de prévoir un nombre conséquent de bénévoles afin de parer aux absences de dernière minute et d'assurer les remplacements

1.2 Inscription aux ateliers :

Dans l'absolu, il faudrait pouvoir équilibrer le nombre d'enfants dans chaque atelier. Se pose donc la question de savoir comment vont se dérouler les inscriptions et la répartition des enfants dans les groupes d'activités.

Chaque enfant sera inscrit pour une activité choisie par jour. Cette activité demeurera la même durant un cycle. La question est posée de savoir si l'enfant pourra changer d'activité en cours de cycle s'il s'aperçoit qu'elle ne lui convient pas. Mme SENTILHES précise qu'il sera plus avantageux pour l'apprentissage de l'enfant de suivre l'atelier choisi durant le cycle. La multiplicité des demandes de changements engendrerait par ailleurs trop de modifications et serait difficilement gérable. Enfin, certaines activités peuvent également constituer une découverte, l'objectif des TAPS étant d'élargir l'horizon culturel.

Il est par conséquent convenu que chaque enfant inscrit suivra son activité durant un cycle. Il aura en revanche la possibilité à l'issue de chaque cycle de changer d'activité et de bénéficier sur l'année scolaire de l'ensemble des activités proposées.

Comment les enfants vont-il s'inscrire aux activités, choisir celles qui seront susceptibles de l'intéresser ? Deux propositions sont émises :

- un système de vœux où chaque activité est présentée et où l'enfant numérote par ordre de préférence

Siège social
Hôtel de ville
33730 Villandraut

Contact
tel. : 05 56 25 85 55
fax : 05 56 25 85 56

Site
www.cc-villandraut.fr
accueil@cc-villandraut.fr

- un livret est donné à l'attention de l'enfant et des parents, présentant les activités et demandant les vœux des enfants (choix des activités, jours préférés...). L'organisation et l'inscription est gérée par les coordonnateurs, en veillant à ce que les enfants bénéficient au cours de l'année de l'ensemble des activités.

2.1 Logistique des temps de transition :

Deux questions logistiques sont posées :
- l'encadrement des accompagnements de groupes jusqu'aux lieux d'accueil des activités
- l'organisation des débuts et fins d'activités

. L'encadrement des accompagnements :
Les taux d'encadrement sont d'un animateur pour 18 enfants en primaire, et d'un pour 14 en maternelle. Cependant, concernant les trajets des groupes vers les lieux d'accueil, il sera préférable de prévoir un encadrement supplémentaire assuré par un bénévole afin d'assurer la sécurité des enfants.

. L'organisation des débuts et fins d'activités

Début d'activité : à 15h15, les enfants se répartissent dans les classes selon l'activité choisie. L'ensemble du personnel enseignant, direction, ATSEM et animateur devra posséder une liste d'inscription des enfants aux activités. Il devra être déterminé un point de rassemblement des enfants auprès des animateurs de chaque activité (utilisation d'un code couleurs, panneaux de rassemblement...)

Cette organisation est possible pour les niveaux primaires. Concernant les niveaux maternelles, soit l'intervenant devra faire le tour des classes et rassembler les enfants, soit les ATSEM auront un rôle de coordination en rassemblant les groupes d'enfants pour les remettre aux animateurs.

Fin d'activité : à 16h15, l'ensemble des enfants reviennent obligatoirement à l'école. La sortie est identique à une sortie de classe, les enfants sont récupérés par les parents ou redirigés vers l'Accueil Péri Scolaire, l'aide aux devoirs. Le bus scolaire assurera le dépôt des enfants inscrits au transport. Dans tous les cas, le retour des élèves à l'école sera obligatoire.

2.2 Inter-cycles :

Le calendrier des activités sera pré-établi sur deux cycles, avec une première inscription de la rentrée scolaire de septembre jusqu'aux vacances de Noël. Les enfants s'inscriront par conséquent sur les activités souhaitées durant cette période. Ce système permettra d'organiser à l'avance le planning des activités et à l'avance et d'ajuster les activités en fonction de l'intérêt porté et du fonctionnement.

Siège social
Hôtel de ville
33730 Villandraut

Contact
tel. : 05 56 25 85 55
fax : 05 56 25 85 56

Site
www.cc-villandraut.fr
accueil@cc-villandraut.fr

3.1 Choix des intervenants :

Mme CHEVILLOT propose de reporter ce point à un prochain ordre du jour afin de donner le temps de rencontrer tous les intervenants potentiels, et d'étudier l'ensemble des pistes envisagées et des propositions d'animations.

3.2 Questionnaire aux parents :

Le questionnaire pourrait davantage être un livret/guide des TAPS destiné aux enfants et aux parents. Il serait expliqué le fonctionnement des TAPS, préciser la gratuité des activités proposées, et présenter l'ensemble des activités proposées. Il sera également inclus un questionnaire concernant les souhaits/jours préférentiels parmi l'ensemble des activités proposées afin de prévoir l'organisation du premier cycle.

Le guide sera réalisé pour être distribué avant les vacances scolaires de février, avec une fiche de vœux qui sera à restituer à la rentrée. L'inscription aux activités devra ensuite être effectuée avant fin juin 2014.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 12 mars à 18h30.

Ordre du jour :

- **Projet de budgétisation**
- **Finalisation des choix d'intervenants potentiels.**
- **Retour livret à l'attention des familles**

Siège social
Hôtel de ville
33730 Villandraut

Contact
tel. : 05 56 25 85 55
fax : 05 56 25 85 56

Site
www.cc-villandraut.fr
accueil@cc-villandraut.fr